

Communiqué de presse – 09/03/2018

Les buralistes se félicitent du démantèlement d'un important réseau de contrebande de tabac

Philippe Coy, président de la Confédération des buralistes, salue le travail coordonné de la Douane et de la Gendarmerie qui vient de se traduire par le spectaculaire démantèlement de tout un réseau qui utilisait les réseaux sociaux pour écouler de très importantes quantités de tabac dans l'agglomération lyonnaise.

« Au nom des buralistes, je félicite les équipes de la Douane et de la Gendarmerie qui ont parfaitement collaboré sur cette enquête de près de deux ans. La lutte contre les marchés parallèles du tabac est un point important du protocole signé avec le Gouvernement. C'est aussi une priorité car ils portent préjudice aux politiques de santé publique » a déclaré Philippe Coy.

Le protocole signé avec le Gouvernement prévoit en effet une intensification de la lutte contre les marchés parallèles du tabac avec :

- une action européenne de l'Etat en matière d'harmonisation de la fiscalité sur les produits du tabac et visant à diminuer la quantité de tabac pouvant être transportée d'un pays à l'autre ;
- une action sur le territoire national telle que prévue au Plan Tabac, associant l'ensemble des forces de l'ordre, renforçant les peines et sensibilisant les acteurs de l'Internet et les transporteurs.